ACTE I : SUPPRESSION DES EMPLOIS
ACTE II: RESTRUCTURATIONS
ACTE III: CREATIONS DE PÔLES
ACTE IV: FUSION DES RAN
ACTE V : ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? …

PETITION

La direction a mis à l'ordre du jour du CTL du 5 avril 2016 la fusion des Résidences d'Affectation Nationales (RAN) à effet au 1er septembre 2017 de :

Ivry- sur- Seine et Charenton
Vitry - sur - Seine et Choisy - le- Roi
Villejuif et L'Haÿ - les- Roses

Ce n'est qu'un début, les autres suivront!

La direction du Val de Marne, comme sur l'ensemble du territoire, justifie cette mesure de la manière suivante :

- *« Le regroupement 2 à 2 des RAN réduit le nombre total de RAN de 13 à 10 permettant une allocation optimale des « ressources » pour répondre aux besoins des métiers.*
- *Ces fusions permettent de lier une RAN déficitaire à une autre qui l'est peu ou pas.*
- *Nécessité de regrouper les RAN limitrophes car elles n'occupent qu'une petite superficie géographique. Les distances entres les résidences de chacune étant réduites. »*

STOP ! LA LANGUE DE BOIS, ÇA SUFFIT !

Tout d'abord, cher collègue, tu dois savoir que tu n'es plus un agent mais une « RESSOURCE » ; c'est à dire corvéable, utilisable, épuisable et jetable à merci ! Au même titre qu'une cartouche d'encre !

Pour la CGT, il est hors de question de cautionner ces fusions de RAN au mépris, une fois encore, des garanties des agents d'être affectés le plus finement possible. Notamment en cas de suppressions d'emplois et de restructuration, mais également pour les promotions.

C'est un pouvoir accru donné aux directions de disposer des agents : **L'affectation à la RAN sera fonction des besoins de l'administration, et non du choix des agents. C'est la mobilité forcée !** (Souviens-toi de PPCR.)

Des RAN plus étendues c'est un temps de transport allongé, c'est plus de dépenses, c'est plus de fatigue et de désorganisation de la vie personnelle et familiale.

C'est le niveau de recrutement de l'administration qui crée les RAN déficiataire et pas le manque d'attractivité des sites.Malgré notre oppostion le DDFIP maintient son projet qui sera représenté en CTL le 15 avril

La CGT revendique l'affectation la plus fine possible à la résidence et à la mission

AVEC LA CGT, DITES NON A LA FUSION DES RAN !